LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE LA COMPLIANCE

Louis Vogel Joseph Vogel



TABLE ANALYTIQUE

Les chiffres renvoient aux numéros de pages

Introduction	5	CHAPITRE II Les co
I. Qu'est-ce que la compliance ?	7	SECTION 1
II. Pourquoi se doter d'un programme de compliance ?	7	La notion de conf
III. Comment appliquer la compliance dans l'entreprise ?	8	II. Exemples
IV. Qui assure la fonction conformité dans l'entreprise ?	8	L'encadrement de droit positif
V. Applications	9	•
A. La compliance en matière de concurrence 1. La réponse européenne	10 10	I. Les situations le secteur public A. Prévention
2. La réponse française	11	1. Loi du 13 j
B. Application : la compliance en matière de responsabilité du fait des produits	14	2. Loi du 11 d
CHAPITRE I Le délit d'initié	17	C. Gestion
SECTION 1		1. Obligation
Définition	17	2. Devoir de
I. Élément matériel	17	D. Règlement i nale
A. L'information privilégiée	18	II. Les situations
B. L'initié	19	le secteur privé
C. L'action illicite II. Élément moral	20 20	A. Gouvernance 1. Les conve
SECTION 2		conventions 2. Le droit de
Sanctions	21	a. L'abus de b. Les abste
I. Les sanctions pénales et administratives	21	3. La rémune
II. Absence de cumul des sanctions pénales et administratives	22	B. Relation em
III. Le déroulement d'une enquête menée		SECTION 3
par l'AMF	23	La prévention et l d'intérêts en prati
A. Enquête et notification des griefs	23	I. Les recommar
B. Instruction et audition	25	
SECTION 3 Prévention	26	II. Les politiques
I. Etablissement d'une liste d'initiés	26	CHAPITRE III La co
		SECTION 1
II. Codification des obligations	27	La corruption : dé
III. Formation des initiés	27	I. Définition de la
IV. Nomination d'un déontologue	28	A. Corruption p
V. Abstention dans le calendrier des fenê- tres négatives	28	B. Personnes o
		0.0

CHAPITRE II Les conflits d'intérêts	31
SECTION 1	
La notion de conflits d'intérêts	31
I. Définition	31
II. Exemples	32
SECTION 2	
L'encadrement des conflits d'intérêts en droit positif	33
I. Les situations de conflits d'intérêts dans le secteur public	33
A. Prévention	34
1. Loi du 13 juillet 1983	34
2. Loi du 11 octobre 2013	35
B. Identification	38
C. Gestion	39
1. Obligations de l'agent	39
2. Devoir de probité	40
D. Règlement intérieur de l'Assemblée natio- nale	41
II. Les situations de conflits d'intérêts dans	
le secteur privé	41
A. Gouvernance des sociétés	41
 Les conventions réglementées et les conventions interdites 	41
2. Le droit de vote	41
 a. L'abus de majorité et l'abus de minorité b. Les abstentions de vote 	41 42
3. La rémunération des dirigeants	42
B. Relation employeur/salarié	42
SECTION 3	
La prévention et la gestion des conflits	42
d'intérêts en pratique	
I. Les recommandations	43
II. Les politiques internes aux entreprises	44
CHAPITRE III La corruption	46
SECTION 1	
La corruption : définition et risques	49
I. Définition de la corruption	49
A. Corruption publique ou privée	50
B. Personnes concernées par la corruption publique	51
C. Personnes concernées par la corruption privée	51

D. Corruption active ou passive	52	
E. Pratiques à risques	52	
II. Les risques encourus par la société soup çonnée de corruption	- 53	
A. Risques judiciaires, administratifs et finan ciers	- 53	
B. Risques de réputation, stratégique et de déstabilisation	57	
SECTION 2		
Prévention	57	
I. La mise en place d'un programme de		
compliance	57	II.
A. Domaine et sanction	58	
B. Code de conduite	59	
C. Dispositif d'alerte interne	61	
D. Cartographie des risques	62	
 Clarification des rôles et des responsa- bilités dans l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour de la cartographie des 	Э	Ш
risques	63	aı
2. Identification des risques inhérents aux activités des entreprises concernées	64	SE Le
Evaluation de l'exposition aux risques de corruption	64	I.
 Evaluation de l'adéquation et l'efficacité des moyens visant à maîtriser ces risques 	65	II.
5. Hiérarchisation et traitement des risques nets ou résiduels	65	Ta Ta
 Formalisation de la cartographie et mise à jour 	65	

	E. Procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques	67
	' ·	70
	F. Procédures de contrôle comptables	70
	G. Dispositif de formation destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés au risque de corruption	71
	H. Régime disciplinaire permettant de sanc- tionner les salariés de la société en cas de violation du code de conduite de la société	73
	I. Contrôle des mesures mises en œuvre	73
II.	La protection des lanceurs d'alerte	75
	A. La protection générale des lanceurs d'alerte	75
	B. Le recueil des signalements pour les entreprises de plus de 50 salariés	76
	C. La directive du 23 octobre 2019 sur les lanceurs d'alerte	77
III.	. Les contrôles de l'Agence française	
an	ticorruption	80
SEC	CTION 3	
_e	s sanctions de la corruption	81
. L	Les sanctions de l'article 17	81
II.	La sanction de l'article 18	83
- 1		0.17
	ble alphabétique	87
ıa	ble analytique	89